

DIAL

L'actualité en bref - mai 2005

Nicolas Pinet

mercredi 1er juin 2005, mis en ligne par [Dial](#), [Nicolas Pinet](#)

AMÉRIQUE LATINE

La secrétaire d'Etat états-unienne a réalisé fin avril un voyage en Amérique latine, avant de se rendre à Santiago du Chili pour participer au troisième sommet ministériel de la Communauté des démocraties, qui a réuni une centaine de ministres des affaires étrangères, dont ceux des 34 pays de l'Organisation des Etats américains (OEA), jeudi 28 et vendredi 29 avril. La secrétaire d'Etat s'est ainsi rendue au Brésil, en Colombie et en El Salvador. Sa visite à Bogotá a été l'occasion de réaffirmer le soutien états-unien au gouvernement colombien et la poursuite du financement des opérations entreprises depuis 2000 dans le cadre du Plan Colombia, qui recevra 600 millions de dollars supplémentaires en 2005 (les fonds reçus depuis 2000 s'élèvent à 3 300 millions de dollars).

Le candidat chilien à la présidence de l'OEA, José Miguel Insulza a été finalement élu, lundi 2 mai, avec 31 votes favorables (sur 34). La Bolivie a voté contre, le Pérou et le Mexique se sont abstenus. Vendredi 29 avril, le retrait du candidat mexicain, le ministre des affaires étrangères Luis Ernesto Derbez, dont la perte du soutien de certains pays rendait la victoire impossible, avait ouvert la voie à la victoire de l'actuel ministre de l'intérieur chilien.

La nouvelle chaîne de télévision, Telesur, un projet conjoint des Etats argentin, cubain, uruguayen et vénézuélien, dont l'initiative revient au président Hugo Chávez, a été inaugurée mardi 24 mai, par la diffusion d'une vidéo de présentation de 10 minutes sur diverses chaînes nationales des 4 pays. Fidèle à sa devise « notre Nord, c'est le Sud », la chaîne régionale prétend offrir un regard latino-américain sur la région et sur le monde.

AMÉRIQUE DU SUD

La coalition uruguayenne de partis de gauche Rencontre progressiste - Front ample - Nouvelle majorité actuellement au pouvoir a convoqué jeudi 28 et vendredi 29 avril à Montevideo une rencontre intitulée « Les partis progressistes de gouvernement et la conjoncture politique du Cône sud » qui a réuni des représentants des partis actuellement au pouvoir en Argentine, au Brésil, au Chili et en Uruguay. Les participants ont affirmé leur volonté de mettre en place une instance de coordination politique permanente dans le Cône sud, de développer la coopération énergétique et de présenter un front uni dans les négociations commerciales internationales et devant les organismes financiers internationaux comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Une conférence Amérique du Sud - pays arabes (ASPA), initiative inédite, a été organisée par le gouvernement brésilien du 10 au 12 mai à Brasilia. La réunion, qui s'est fait l'écho des préoccupations et des problèmes des 2 régions cherche à renforcer les échanges au niveau politique et à développer des structures qui favorisent des échanges économiques et commerciaux déjà en pleine expansion.

ARGENTINE

Vendredi 20 mai, à l'initiative de la Confédération des travailleurs de l'éducation de la République argentine (CTERA), une grève paralysait les écoles publiques de tout le pays. Dans le même temps, une manifestation dans les rues de Buenos Aires se dirigeait vers le Congrès législatif pour exiger une loi qui augmente le budget de l'éducation de 4 à 6% du produit intérieur brut (PIB) d'ici à 3 ans. La mobilisation est venue s'ajouter aux revendications des élèves des écoles secondaires de la capitale qui, le jour précédent, avaient occupé de nombreuses écoles de la capitale pour protester contre l'état désastreux des locaux et le manque de moyens. La justice a d'ailleurs ordonné la fermeture du Collège normal 6, après avoir constaté l'état avancé de délabrement du bâtiment.

BOLIVIE

Le Congrès législatif a approuvé début mai la très attendue et controversée Loi sur les hydrocarbures. La loi ajoute un impôt de 32% aux 18% des royalties que payent déjà les compagnies pétrolières transnationales. Mais l'impôt de 32% est flexible et déductible, ce qui ne satisfait pas l'opposition de gauche et les organisations sociales regroupées dans le Pacte antioligarchique, qui réclamait un impôt équivalent à 50% de la valeur réelle du pétrole extrait, certains exigeant même la nationalisation. Le monde des affaires s'oppose aussi à la mesure qui rend nécessaire la signature de nouveaux contrats et met donc en cause les accords précédemment signés. Le président Carlos Mesa a choisi de ne pas promulguer la loi et, au bout du délai de 10 jours prévu par la Constitution, a renvoyé le texte au Congrès pour éviter de se discréditer aux yeux des organismes financiers internationaux et détourner les critiques des mouvements sociaux vers le Congrès dont le président, Hormando Vaca Díez, a promulgué la loi mardi 17 mai.

En janvier, le département oriental de Santa Cruz avait obtenu, en faisant pression sur le gouvernement par le biais de mobilisations sociales, l'engagement du président de faciliter la mise en place de l'autonomie départementale. Les dirigeants de la région - la plus riche du pays - chefs d'entreprise, producteurs de soja, banquiers et grands propriétaires terriens, regroupés dans le Comité civique Pro Santa Cruz ont depuis lors réuni 250 000 signatures réclamant l'organisation d'un référendum et demandé au Congrès d'en définir la date. Face à l'absence de réponse du Congrès et aux mobilisations des organisations sociales opposées à la loi sur les hydrocarbures qui menaçaient d'occuper le Congrès et interrompirent la session qui considérait la question du référendum, le Comité a décidé de promulguer lui-même une convocation, fixant la date au 12 août - qui est aussi la date de l'élection des préfets départementaux. Le MAS (Mouvement vers le socialisme) d'Evo Morales, qui s'oppose aux initiatives du Comité, a alors répondu par une autre convocation à une Assemblée constituante, qui permettrait d'aborder aussi la question de l'autonomie départementale. L'armée est alors intervenue pour la première fois depuis le début de la présidence de Mesa, en rendant public son rejet des convocations et son engagement à défendre l'intégrité territoriale. A partir du lundi 23, les manifestations se sont multipliées dans les rues de La Paz et El Alto. Une marche de 8 jours de quelque 5 000 paysans proches du MAS est arrivée ce même jour devant le Congrès législatif après avoir parcouru plus de 100 km, faisant dès lors pression sur le parlement pour réclamer une assemblée constituante. Les manifestations, réunions multiples et affrontements avec les forces de police témoignent des fortes tensions qui agitent le pays et font craindre une intervention de l'armée, que le propre secrétaire général de la Central ouvrière bolivienne (COB), Jaime Solares, appelait de ses vœux, alors qu'Evo Morales y est fermement opposé.

BRÉSIL

Le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) a effectué une marche de 210 km entre Goiana et Brasilia du 1^{er} au 17 mai, à laquelle ont participé plus de 12 000 personnes. L'initiative entend promouvoir le débat sur la nécessité de la réforme agraire et accélérer sa réalisation. Le président Lula a promis d'octroyer des terres à 430 000 familles durant son gouvernement de 4 ans, initié le 1^{er} janvier 2003.

Selon les chiffres officiels, 81 000 familles ont reçu des terres en 2004, mais selon le MST, il faut réduire le chiffre à 35 000, car les autres familles ont reçues des terres qui avaient déjà été redistribuées, mais n'avaient pas été occupées. Pour les dirigeants du MST, le maintien de la politique économique des gouvernements précédents (intérêts élevés, rigueur fiscale, priorité aux exportations et donc à la production de masse) et l'influence du secteur agroindustriel constituent des obstacles majeurs pour l'avancée de la réforme agraire.

CHILI

Le Conseil de défense de l'Etat a déposé plainte contre l'entreprise Cellulose Arauco et Constitution (CELCO) du groupe Angelini, le deuxième plus grand groupe industriel chilien, pour dommages à l'environnement. La plainte s'appuie sur le rapport élaboré par l'Université australe de Valdivia et remis au gouvernement le 18, qui établit clairement la responsabilité de la fabrique de cellulose dans la mort de nombreux cygnes de la réserve naturelle de Río Cruces. Les cygnes sont morts empoisonnés par des déchets toxiques et du fait de la disparition de l'algue qui leur sert d'aliment, détruite par les déchets. C'est la première fois dans l'histoire du pays que l'Etat dépose une plainte de ce type.

Le général à la retraite, Manuel Contreras, chef de la police secrète durant la dictature militaire (1973-1990) a remis au gouvernement, vendredi 13 mai, un rapport d'une trentaine de pages, mentionnant la date et le lieu de sépulture de 580 disparus, ainsi que le corps d'armée qui avait procédé à la détention. Le gouvernement, comme l'association des familles de détenus-disparus (AFDD) ont réagi avec prudence, et refusé de se prononcer sur la validité des informations fournies. Contreras dénonce l'attribution des disparitions à la seule police secrète dont il fut responsable entre 1973 et 1978 (DINA), alors que les autres corps d'armée furent aussi impliqués. Devant le silence de son supérieur hiérarchique, Augusto Pinochet, dont la DINA, déclare t-il, dépendait directement, il a cru de son devoir d'intervenir pour rétablir la vérité.

Le 14 mai, le chef d'entreprise Sebastián Piñera, un des hommes les plus riches du pays et ancien président du parti de droite libérale Renovation nationale (RN) annonçait qu'il sera candidat aux élections présidentielles du 11 décembre 2005. Sa candidature vient concurrencer celle de Joaquin Lavín de l'Union démocrate indépendante (UDI), plus à droite, et peut espérer obtenir les voix du centre, que se disputent traditionnellement la RN et le PDC (Parti démocrate-chrétien), membre de la Concertation, la coalition de partis au pouvoir depuis 1990. Mardi 24, la précandidate du PDC, Soledad Alvear, qui devait se mesurer à Michelle Bachelet, la précandidate du Parti socialiste (PS) et du Parti pour la démocratie (PPD) lors de primaires prévues pour le 31 juillet, a préféré se retirer de la compétition et laisser seule en lice Michelle Bachelet, donnée favorite dans tous les sondages.

CUBA

Fin avril, une nouvelle visite du président vénézuélien Hugo Chávez à La Havane a été l'occasion de signer de nouveaux accords de coopération dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'énergie qui prolongent l'accord signé en décembre 2004 pour la mise en place de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA). Les deux présidents ont inauguré le nouveau bureau de l'entreprise nationale Pétroles du Venezuela (PDVSA) pour le secteur des Caraïbes. Le ministre du pétrole du Qatar était aussi présent.

Une rencontre de dissidents organisée par l'Assemblée pour promouvoir la société civile (APSC) s'est tenue vendredi 20 et samedi 21 mai dans la banlieue de La Havane. Elle a réuni une centaine de délégués, plus des observateurs étrangers, même si certains, et notamment 18 parlementaires européens, n'avaient pas réussi à obtenir leur visa d'entrée. Le directeur du Bureau des intérêts des Etats-Unis sur l'île, James Cason, était présent, et une vidéo du président Bush fut diffusée au début de la rencontre. Les autres groupes dissidents ont critiqué l'initiative qui, pour être liée à des groupes anticastristes radicaux en exil, discrédite l'image de l'opposition et fait le jeu du gouvernement.

HAÏTI

L'ancien premier ministre de Jean-Bertrand Aristide, Yvon Neptune, a été arrêté en juin 2004, accusé d'être responsable d'un massacre dans la ville de Saint Marc peu avant la chute d'Aristide, le 29 février. Il n'a comparu devant un juge qu'une seule fois, peu après son arrestation, et le gouvernement n'a pas présenté de preuves contre lui. L'ancien ministre a donc décidé à la mi-avril de commencer une grève de la faim pour protester contre sa détention arbitraire. Le gouvernement lui a offert début mai de retirer toutes les charges qui pèsent contre lui, à condition qu'il s'exile en République dominicaine, offre qui fut rejetée par le prisonnier. Selon une enquête de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), organisme dépendant de l'OEA, sur les quelque 1 500 prisonniers actuels de la Prison nationale, seuls 9 d'entre eux font l'objet d'une accusation.

MEXIQUE

Le maire de la capitale, Andrés López Obrador, a décidé, lundi 25 avril, de reprendre ses fonctions à la municipalité, fort du soutien populaire reçu et s'appuyant sur des arguments légaux controversés. Il avait été privé de ses fonctions le 7 avril, sur ordre du Congrès qui lui avait aussi retiré l'immunité. Le gouvernement a finalement décidé d'éviter la confrontation et mercredi 27 avril, le président a démis de ses charges le procureur général, Rafael Macedo, chargé de l'accusation. Il a aussi promis une révision attentive de l'accusation qui pèse contre le maire (pour être passé outre une décision judiciaire) et la présentation d'un projet de loi qui liera la perte de droit d'élire et d'être élu à la condamnation judiciaire et non à la simple accusation, comme c'est le cas aujourd'hui.

VENEZUELA

Luis Posada Carriles, cubain anticastriste de 77 ans, est connu pour les attentats perpétrés contre Cuba depuis les années 70. Des dossiers déclassifiés en mai 2005 aux Etats-Unis font aussi état de ses liens avec la CIA. Le 6 octobre 1976, il avait organisé un attentat à la bombe contre un avion civil cubain en partance de Caracas - les 73 occupants avaient trouvé la mort lors de l'explosion de l'avion. Lors de son procès au Venezuela, en 1985, il s'échappait de sa prison et se réfugiait en Amérique centrale. En 1997, il organisait un attentat contre un hôtel à La Havane, et en 2000, il était arrêté au Panama pour avoir organisé un attentat contre le président cubain lors d'un sommet ibéro-américain. En septembre 2004, il est gracié par la présidente de Panama, Mireya Moscoso et réapparaît fin mars à Miami où il demande l'asile politique le 12 avril. Le 17 mai, il est détenu par les services d'immigration états-uniens qui lui reprochent d'être entré illégalement dans le pays. Un tribunal doit se prononcer le 13 juin sur la question. Le Tribunal suprême de justice vénézuélien (TSJ) a sollicité l'extradition du terroriste, s'appuyant sur un traité bilatéral en la matière datant de 1922, ce qui place le gouvernement de Bush, au discours fermement antiterroriste, dans une posture complexe. Le président Hugo Chávez a déclaré que si les autorités états-uniennes refusaient l'extradition, il procéderait à une révision des relations diplomatiques entre les deux pays. Fin mai, le président du TSJ, Omar Mora, se voyait annuler son visa d'entrée aux Etats-Unis, décision qui semble avoir partie liée à la demande d'extradition.

- **Dial** - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - L'actualité en bref.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.